



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 septembre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 Septembre 1999

**Convention entre la Ville de Niort et l'Association de Promotion des  
Etudes, Recherches et Formations en Action Sociale (Perfs) pour la  
réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un contrat temps libre entre  
la C.A.F. et la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques  
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc  
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal  
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine  
LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain  
PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

**Convention entre la Ville de Niort et l'Association de Promotion des Etudes, Recherches et Formations en Action Sociale (Perfs) pour la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un contrat temps libre entre la C.A.F. et la Ville de Niort**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort souhaite promouvoir une action éducative forte en direction de sa population jeune. Elle veut ainsi permettre le rassemblement autour d'un même projet éducatif local. Pour ce faire, elle envisage la signature d'un Contrat Temps Libre en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Un diagnostic doit permettre de faire un état des lieux, d'apprécier les actions, de caractériser les contextes. Il servira de point d'appui à la concertation qui aura à définir les objectifs et les programmes d'action.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à confier le projet du diagnostic et l'élaboration d'un Contrat Temps Libre à l'Association de Promotion des Etudes, Recherches et Formations en Action Sociale, à signer la convention entre la Ville de Niort et cette association , et à engager les sommes correspondantes au coût de cette étude à l'imputation budgétaire 924 - 4222 - 611.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 43 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN